



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Gatineau (Quebec)
Télécopieur de soumission : 1-877-558-2349
Courriel de soumission :
soumissionsest-bidseast@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 002 À UNE DEMANDE DE PRIX

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Titre : Services d'entretien et nettoyage d'immeuble, Lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly et du Canal-de-Lachine	
N° de l'invitation : 5P300-23-0243/A	Date : 16 février 2024
N° de modification : 002	
N° de référence du client : S.O.	

L'invitation prend fin : À : 14 :00 h Le : 20 février 2024	Fuseau horaire : HNE
---	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>
Adresser toute demande de renseignements à : _____
N° de téléphone : _____ N° de télécopieur : _____
Courriel : _____
Destination des biens, services et travaux de construction : _____

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur : _____	
Adresse : _____	
N° de téléphone : _____	Courriel : _____
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) : _____	
Signature : _____	Date : _____

N° de l'invitation :
5P30

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Jillian King

N° de référence du client :
S.O.

Titre :
Services d'entretien et nettoyage d'immeuble, Lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly et du Canal-de-Lachine

Modification 002

Cet amendement vise à :

- A. Répondre aux questions des soumissionnaires
- B. Changer une portion de l'annexe B de la base de paiement

C. Questions et réponses

Q1. Je remarque que la base de paiement est maintenant mensuelle. Dans le cas des ateliers, ça ne change pas grand-chose puisque le service est offert à l'année donc facile à établir sur une base mensuelle. Dans le cas du Hangar 1825 par contre, le service est seulement offert de mai à octobre. Est-ce que nous devons établir un prix annuel et le séparé en 12?

R1. Voir la base de paiement ajustée ci-dessous.

Q2.

1.3.3. Travaux de nettoyage planifiés pour les toilettes Hangar 1825 (travaux requis) :

L'Entrepreneur doit effectuer, entre le 17 mai et le 15 octobre de chaque période de validité du contrat, les services dans les pièces du bâtiment conformément à la fréquence indiquée dans le tableau ci-dessous.

L'Entrepreneur doit accomplir les services énumérés dans le tableau ci-dessous à une fréquence de :

- ❖ Quatre (4) jours par semaine (samedi, dimanche, mardi et jeudi) du 17 mai au 15 juin et du 2 septembre au 15 octobre;
- ❖ Sept (7) jour par semaine (du 16 juin au 1er septembre.)

Selon cette article les travaux sont requis 5 mois par an. Alors que pour le prix pour Quantité estimée (b) vous avez marqué 12 (mois)

Est-ce que je peux savoir plus de détail ou si je peux changer la Quantité estimée (b) de 12 à 6 ?

R2. Oui de mai à oct. (6 mois) soit une facture par mois.

D. Modification de l'annexe B base de paiement

Dans : **L'annexe B**
Supprimer : **Base de paiement**
Remplacer par :

A. Période du contrat – Année 1 – du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

A1. Services Requis - Prix unitaire(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le(s) prix unitaire(s) ferme(s) spécifié(s) ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'annexe A - Énoncé des travaux, tel que défini.

N° de l'invitation :
5P30

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Jillian King

N° de référence du client :
S.O.

Titre :
Services d'entretien et nettoyage d'immeuble, Lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly et du Canal-de-Lachine

No. de l'article	Description	Unité de mesure	Prix unitaire ferme (a)	Quantité estimée (b)	Total calculé = a x b
A1.1	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Service de nettoyage de routine	Mensuel	\$	12	\$
A1.2	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
A1.3	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Service de nettoyage de routine (mai à octobre)	Mensuel	\$	6	\$
A1.4	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
A1.5	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Service de nettoyage de routine	Mensuel	\$	12	\$
A1.6	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
(A1)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

A2. Autorisation de tâches – main d'œuvre

L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.

No. de l'article	Description	Unité de mesure	Taux horaire ferme (a)	Quantité estimée (b)	Total calculé = a x b
A2.1	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles	Par heure	\$	20	\$
A2.2	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Main-d'œuvre, durant les heures normales de	Par heure	\$	20	\$

N° de l'invitation :
5P30

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Jillian King

N° de référence du client :
S.O.

Titre :
Services d'entretien et nettoyage d'immeuble, Lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly et du Canal-de-Lachine

	travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles				
A2.3	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles	Par Heure	\$	20	\$
(A2)	COÛTS TOTAL(AUX) DE LA MAIN-D'ŒUVRE Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

A3. Sous-total de l'offre évalué – Période du contrat – Année 1 – du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Article	Description	Prix de l'offre
(A)	SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – Période du contrat – Année 1 Somme de A1 + A2 =	\$

B. Période du contrat – Année 2 – du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

B1. Services Requis - Prix unitaire(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le prix ferme spécifié ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de *l'annexe A - Énoncé des travaux*, tel que défini.

No. de l'article	Description	Unité de mesure	Prix unitaire ferme (a)	Quantité estimée (b)	Total calculé = a x b
B1.1	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Service de nettoyage de routine	Mensuel	\$	12	\$
B1.2	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
B1.3	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Service de nettoyage de routine (mai à octobre)	Mensuel	\$	6	\$
B1.4	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$

N° de l'invitation :
5P30

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Jillian King

N° de référence du client :
S.O.

Titre :
Services d'entretien et nettoyage d'immeuble, Lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly et du Canal-de-Lachine

B1.5	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Service de nettoyage de routine	Mensuel	\$	12	\$
B1.6	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
(B1)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

B2. Autorisations de tâches – main d'œuvre

L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.

No. de l'article	Description	Unité de mesure	Taux horaire ferme (a)	Quantité estimée (b)	Total calculé = a x b
B2.1	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles	Par heure	\$	20	\$
B2.2	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles	Par heure	\$	20	\$
B2.3	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles	Par Heure	\$	20	\$
(B2)	COÛTS TOTAL(AUX) DE LA MAIN-D'ŒUVRE Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

B3. Sous-total de l'offre évalué – Période du contrat – Année 2 – du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Article	Description	Prix de l'offre
---------	-------------	-----------------

N° de l'invitation :
5P30

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Jillian King

N° de référence du client :
S.O.

Titre :
Services d'entretien et nettoyage d'immeuble, Lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly et du Canal-de-Lachine

(B)	SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – Période du contrat – Année 2 Somme de B1 + B2 =	\$
------------	---	-----------

C. Première année en option – du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

C1. Services Requis - Prix unitaire(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le prix ferme spécifié ci-dessous en dollars canadiens pour tous les coûts, y compris, mais sans s'y limiter, tous les honoraires et frais professionnels, techniques et administratifs nécessaires pour satisfaire aux exigences de *l'annexe A - Énoncé des travaux*, tel que défini.

No. de l'article	Description	Unité de mesure	Prix unitaire ferme (a)	Quantité estimée (b)	Total calculé = a x b
C1.1	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Service de nettoyage de routine	Mensuel	\$	12	\$
C1.2	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
C1.3	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Service de nettoyage de routine (mai à octobre)	Mensuel	\$	6	\$
C1.4	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
C1.5	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Service de nettoyage de routine	Mensuel	\$	12	\$
C1.6	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
(C1)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

C2. Autorisations de tâches – main d'œuvre

L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.

No. de l'article	Description	Unité de mesure	Taux horaire ferme	Quantité estimée (b)	Total calculé = a x b
------------------	-------------	-----------------	--------------------	----------------------	-----------------------

N° de l'invitation :
5P30

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Jillian King

N° de référence du client :
S.O.

Titre :
Services d'entretien et nettoyage d'immeuble, Lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly et du Canal-de-Lachine

			(a)		
C2.1	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles	Par heure	\$	20	\$
C2.2	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles	Par heure	\$	20	\$
C2.3	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles	Par Heure	\$	20	\$
(C2)	COÛTS TOTAL(AUX) DE LA MAIN-D'ŒUVRE Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

C3. Sous-total de l'offre évalué – Première année en option – du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027

Article	Description	Prix de l'offre
(C)	SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – Première année en option Somme de C1 + C2 =	\$

D. Deuxième année en option – du 1^{er} avril 2027 au 31 mars 2028

D1. Services Requis - Prix unitaire(s) ferme(s)

No. de l'article	Description	Unité de mesure	Prix unitaire ferme (a)	Quantité estimée (b)	Total calculé = a x b
D1.1	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Service de nettoyage de routine	Mensuel	\$	12	\$

N° de l'invitation :
5P30

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Jillian King

N° de référence du client :
S.O.

Titre :
Services d'entretien et nettoyage d'immeuble, Lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly et du Canal-de-Lachine

D1.2	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
D1.3	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Service de nettoyage de routine (mai à octobre)	Mensuel	\$	6	\$
D1.4	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
D1.5	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Service de nettoyage de routine	Mensuel	\$	12	\$
D1.6	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers - Grand ménage	Annuel	\$	1	\$
(D1)	PRIX UNITAIRE(S) FERME(S) TOTAL(S) Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

D2. Autorisations de tâches – main d'œuvre

L'entrepreneur sera payé pour les heures réellement travaillées aux taux horaires fermes indiqués ci-dessous. L'entrepreneur sera payé un montant minimum pour la première demi-heure, calculé à partir de l'heure d'arrivée du technicien de l'entrepreneur sur place. Tout le temps facturable additionnel dépassant la première demi-heure sera arrondi au quart d'heure le plus proche.

No. de l'article	Description	Unité de mesure	Taux horaire ferme (a)	Quantité estimée (b)	Total calculé = a x b
D2.1	LHN du Canada du Canal-de-Lachine – Ateliers - Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles	Par heure	\$	20	\$
D2.2	LHN du Canada du Canal-de-Lachine - Hangar 1825 - Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles	Par heure	\$	20	\$
D2.3	LHN du Canada du Canal-de-Chambly – Ateliers -	Par Heure	\$	20	\$

N° de l'invitation :
5P30

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Jillian King

N° de référence du client :
S.O.

Titre :
Services d'entretien et nettoyage d'immeuble, Lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly et du Canal-de-Lachine

	Main-d'œuvre, durant les heures normales de travail, pour les services d'entretien et de nettoyage d'immeubles				
(D2)	COÛTS TOTAL(AUX) DE LA MAIN-D'ŒUVRE Somme du/des total(s) calculé(s)				\$

D3. Sous-total de l'offre évalué – Deuxième année en option – du 1er avril 2027 au 31 mars 2028

Article	Description	Prix de l'offre
(D)	SOUS-TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ – Première année en option Somme de D1 + D2 =	\$

E. Prix total de l'offre évalué

Article	Description	Prix de l'offre
(A)	Durée du contrat - Année 1 - du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 SOUS-TOTAL PRIX DE L'OFFRE ÉVALUÉE	\$
(B)	Durée du contrat - Année 2 - du 1er avril 2025 au 31 mars 2026 SOUS-TOTAL PRIX DE L'OFFRE ÉVALUÉE	\$
(C)	Première année en option – du 1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027 SOUS-TOTAL PRIX DE L'OFFRE ÉVALUÉE	\$
(D)	Deuxième année en option – du 1 ^{er} avril 2027 au 31 mars 2028 SOUS-TOTAL PRIX DE L'OFFRE ÉVALUÉE	\$
(E)	PRIX TOTAL DE L'OFFRE ÉVALUÉ	\$

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DE MEURENT INCHANGÉES.